

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le Bureau d'assurance du Canada salue la mise à jour du programme d'aide financière du ministère de la Sécurité publique

Montréal, le 13 avril 2018 – Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) accueille favorablement la mise à jour du *Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents* (programme général) dévoilée aujourd'hui par M. Martin Coiteux, ministre de la Sécurité publique.

La simplification du processus de règlement des réclamations et l'augmentation des montants maximum alloués fourniront un meilleur soutien aux victimes de catastrophes. En offrant une compensation supplémentaire aux sinistrés qui doivent se relocaliser hors d'une zone à risque suite à un sinistre, le programme contribuera également, de l'avis du BAC, à rendre nos communautés moins vulnérables à long terme.

Le programme général permet dorénavant aux sinistrés qui ont l'avenant inondation à leur police d'assurance habitation de faire une demande d'aide financière, si le montant de la couverture d'assurance s'avère insuffisant. L'assurance privée peut couvrir des biens endommagés qui ne sont pas couverts par le programme d'aide du gouvernement et offre ainsi une protection financière supplémentaire aux citoyens qui la détiennent.

« L'industrie de l'assurance de dommages se réjouit des bénéfices supplémentaires offerts aux citoyens par ce nouveau programme général d'aide financière. L'assurance privée est disponible pour la majorité des aléas naturels et notre industrie participe activement, avec les autorités gouvernementales, au règlement des sinistres et au rétablissement de nos communautés après une catastrophe», souligne Johanne Lamanque, vice-présidente, Québec, au BAC.

Tout en saluant ce programme de rétablissement, le BAC tient toutefois à rappeler l'importance de mettre en place des initiatives de prévention et des mesures concrètes d'atténuation des risques si nous voulons rendre nos communautés plus résilientes face à l'augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes que l'on observe depuis plusieurs années.

Avec le renouvellement de leur contrat d'assurance, le BAC rappelle aux assurés que le moment est propice pour revoir leurs protections et s'assurer ainsi d'avoir ce dont ils ont besoin. Le site Infoassurance.ca est également une référence pour en apprendre davantage sur les couvertures disponibles et pour trouver de nombreux conseils de prévention.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada est l'association qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile, habitation ou entreprise, ou lors d'un sinistre.

– 30 –

Renseignements (journalistes uniquement) :

Anne Morin

Responsable des affaires publiques

Téléphone : 514 288-1563, poste 2229